



Championnat Départemental 2023/2024

Samedi 06 Avril 2024

Salle Mangin Beaulieu Nantes

Organisateur :



CATEGORIES	ARMES	APPEL	SCRATCH
M 9 M 11 M 13 M 15	Fleuret	14 h	14 h 15
M 13 M15 M 17	Epée	15 h	15 h 15
M 11 M 13 M 15	Sabre	15 h 30	15h 45

Engagement en ligne site FFE

**Avant le
mercredi 03
Avril 2024
minuit.**

Formule * :

**1 Tours de poule
Tableau éliminatoire jusqu'à la finale**

- Les compétitions maintenues seront annoncées sur le site du CD44, au moins la veille
- * Le Comité Directeur du CD44 se réserve le droit de modifier les formules des compétitions



Comité Départemental d'Escrime de Loire-Atlantique
Maître POIRIER Pascal
8 avenue du Portail Rouge 44300 Nantes

www.cd44-escrime.fr



Conditions de participation :

- 1) Porter une cuirasse de protection (cf règlement FFE)
- 2) Avoir 2 armes et 2 fils de corps en état de fonctionnement
- 3) Liste non exhaustive voir règlement FFE

Rappel Règlements

- Toutes les compétitions sont mixtes (homme / dame)
- Interdiction de doubler les armes
- Scratch : 15 minutes après l'appel
- Les compétitions seront maintenues qu'à la condition d'un effectif minimum de 4 tireurs (Même catégorie même arme : exemple = fleuret M9)

Directoire Technique :

Le D.T. sera constitué avant le début de l'épreuve. Il tranchera, sans appel, l'ensemble des cas qui lui seront soumis. Il veillera au bon déroulement des épreuves tant au niveau des compétiteurs que des accompagnateurs.

Arbitrage :

Chaque club devra fournir le ou les arbitres, conformément au tableau ci-dessous.

Nombre de tireurs *	1 à 3	4 à 6	7 à 12	13 à 18	Par palier de 6
Arbitres à présenter	0	1 en tout	2 en tout	3 en tout	1 arbitre supplémentaire

* Nombre de tireurs quelque soit l'arme

Participation financière :

- Licenciés CD44 = **5 € par tireur / compétition**
Acquitter par les CLUBS auprès du CD44, sur facture post compétition.

Attention : les licenciés ne seront autorisés à participer à cette compétition que si leur club a acquitté la précédente facture.